



HAL
open science

Autobiographie d'un engagement politique en Côte d'Ivoire

Yasmina Ouégnin, Marie Miran-Guyon

► **To cite this version:**

Yasmina Ouégnin, Marie Miran-Guyon. Autobiographie d'un engagement politique en Côte d'Ivoire. *Afrique Contemporaine*, 2017, 263-264 (3), pp.307. 10.3917/afco.263.0307 . halshs-02353879

HAL Id: halshs-02353879

<https://shs.hal.science/halshs-02353879>

Submitted on 7 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AUTOBIOGRAPHIE D'UN ENGAGEMENT POLITIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

Entretien avec Yasmina Ouégnin, réalisé par Marie Miran-Guyon

De Boeck Supérieur | « Afrique contemporaine »

2017/3 N° 263-264 | pages 307 à 324

ISSN 0002-0478

ISBN 9782807390881

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2017-3-page-307.htm>

Pour citer cet article :

Entretien avec Yasmina Ouégnin, réalisé par Marie Miran-Guyon « Autobiographie d'un engagement politique en Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine* 2017/3 (N° 263-264), p. 307-324.

DOI 10.3917/afco.263.0307

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Autobiographie d'un engagement politique en Côte d'Ivoire

Entretien avec Yasmina Ouégnin

Yasmina Ouégnin, née en 1979, a été élue députée de la commune de Cocody à Abidjan en décembre 2011. Elle siège à la première législature d'après la crise postélectorale sous la bannière du PDCI-RDA¹. Fille de l'ambassadeur Georges Ouégnin, directeur du protocole d'État de 1960 à 2001, elle fait montre d'une forte personnalité et fait bouger les lignes de l'action politique. En octobre 2015, face à l'absence de débats au sein de la majorité parlementaire RHDP² dont fait partie le PDCI, elle vote « non » au projet de loi devant instituer la III^e République. Non retenue par son parti aux élections législatives de décembre 2016, elle est réélue en tant que candidate indépendante et crée son propre groupe parlementaire, Vox Populi.

De l'ambivalence de la classe politique ivoirienne

Marie Miran-Guyon (MMG) : Quand vous vous présentez à la législature pour la première fois en 2011, au sortir de la brutale crise postélectorale, vous avez 32 ans. Comment fait-on face à la violence de l'arène politique ?

Yasmina Ouégnin (YO) : Je n'utiliserais pas le qualificatif de « violent ». Du fait que mon père a été présent dans ce milieu pendant plus de quarante ans et que la classe politique ivoirienne peine à se renouveler, je connais la plupart des personnes qui ont été et sont encore aujourd'hui des acteurs clés du pays. Je les côtoie depuis mon plus jeune âge.

Ce qui est devenu violent, et c'est le drame de la Côte d'Ivoire, c'est la propagande, la manière de haranguer les foules et de monter militants, partisans et sympathisants les uns contre les autres. Sinon – et il importe que les Ivoiriens le sachent –, les hommes politiques, entre eux, sont à tu et à toi ! Je ne crois pas que quelque personnalité politique que ce soit se lève demain pour me « balancer une tomate » ou je ne sais quoi d'autre. Un sympathisant fanatique pourrait par contre se sentir investi d'une mission qu'il aurait peut-être lue entre les lignes ou comprise dans certains sous-entendus, qu'en sais-je ?

Je ne perçois donc pas la classe politique ivoirienne comme violente, mais je vois, hélas, qu'elle a tenu des discours populistes, de type exclusionniste

Cet entretien a été réalisé avec **Yasmina Ouégnin**, par **Marie Miran-Guyon**, à la

permanence de la députée Yasmina Ouégnin à Cocody, Abidjan,

le 2 janvier 2018, quelques détails ont été réactualisés en juillet 2018.

et même ségrégationniste, à la recherche de gains politiques immédiats... et que malheureusement une partie de la population s'est laissée instrumentaliser. Cela est lié, à mon avis, à la crise économique qui a débuté au début des années 1980 et au multipartisme rétabli dans la foulée, en 1990.

Que s'est-il passé après que le multipartisme fut rétabli en 1990 en période de grave crise économique ? C'est très simple : la même chose que ce qui s'est passé en Allemagne dans les années 1930 et dans de nombreux autres pays du monde. Quand la pauvreté se conjugue au manque d'espoir et au sentiment d'impasse, on cherche un bouc émissaire. Qu'on soit dans une société occidentale ou africaine, l'autre est toujours la cause de nos malheurs.

C'est dommage que ces politiciens ivoiriens, qui occupent le devant de la scène depuis 1990, passent d'une alliance à une autre, au gré de leurs intérêts, en surfant toujours sur la vague de « l'ennemi, c'est les autres », « le mal, c'est les autres ». Or, c'est ce qu'il ne faut pas laisser prospérer en Côte d'Ivoire.

C'est donc pour ces raisons que j'estime avoir ma place dans cette arène politique où je prône une réconciliation véritable, plus de dialogue, et bien entendu la non-violence. Par conséquent, tant que j'aurai l'impression, et je l'ai encore, que je suis en train de mener le « bon combat », tant que j'aurai l'impression, et je l'ai encore, qu'il y a de plus en plus de personnes qui partagent mes prises de position, ma façon d'appréhender les maux de la société et qui me soutiennent, je continuerai de faire ce que j'estime être en droit de faire, ce que j'estime avoir le devoir de faire. Quoi qu'il m'en coûte, car comme le disait ma grand-mère : « Si on doit mourir noyé, on ne peut pas mourir pendu. »

La politique : affaire de famille et engagement personnel

MMG : Avez-vous le sentiment d'avoir été bien préparée et d'avoir été bien accueillie dans cette classe politique dominée par des hommes plus âgés ?

YO : Aujourd'hui, à 38 ans, je ne me considère plus comme une « jeune ». Je reste toujours, hélas, la plus jeune femme à l'Assemblée nationale. Par contre, même si le nombre de femmes députées a augmenté, et c'est déjà un progrès, cela reste très en deçà de ce que l'on pourrait espérer pour notre pays. Je vous rappelle que notre assemblée a un total de 255 députés dont 30 femmes, soit à peine 12 %. Mais, comme j'aime le répéter, nous rattraperons en qualité ce qu'on n'a pas pu obtenir en nombre.

Pour revenir à votre question. En 2011, quand je me présentais pour la première fois, même au plus haut niveau du PDCI, personne ne pensait qu'une jeune femme pourrait être élue. À la limite, je dirais que, pour eux, j'avais toutes

1. Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain : parti fondé par Houphouët-Boigny en 1946 et

dirigé par Henri Konan Bédié depuis 1993.

2. Le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et

la paix, créé en 2005, est une alliance politique regroupant, entre autres, le PDCI et le Rassemblement des républicains (RDR).

les cartes contre moi. Ce qui était pour moi un avantage qualitatif, différentiel, nombre d'entre eux le voyait comme une lacune. Jeune : tout le monde se disait que je n'y connaissais rien, que j'étais trop novice, naïve, niaise. Femme : nos sociétés sous les tropiques sont clivantes sur la problématique du genre ; une femme engagée en politique doit redoubler d'efforts et d'arguments pour s'imposer dans cet environnement plutôt machiste. Et il faut rajouter à ces « tares » celle d'être métisse ! Parce que cela compte encore un peu – face à des gens qui étaient un peu *old school*. Il est vrai que mon métissage est visible à l'œil nu, il suffit de me regarder.

Et, pour couronner le tout, mon patronyme ! Certaines personnes estimaient que l'électorat se dirait : toujours les mêmes ! Elles oublièrent que nous sortions d'une crise et donc que l'électorat avait besoin d'être rassuré. Ainsi, ce qui pour certains étaient des éléments jouant en ma défaveur – la douceur, l'instinct maternel, la féminité – ont plutôt été des facteurs séduisants mais surtout, et avant tout, rassurants. Et un tel patronyme, dans un contexte de sortie de crise, où une certaine nostalgie pour une époque où les choses étaient plus simples et où tout allait nettement mieux, a aussi aidé, car, dans la mémoire collective, il est associé à la loyauté, au patriotisme.

MMG : Votre patronyme est en effet étroitement associé à celui d'Houphouët-Boigny.

YO : Oui, mais c'est surtout par mon père, par son prénom. Car mon père a une douzaine de frères et sœurs qui ont tous le même nom de famille ! C'est donc son prénom qui est associé à Houphouët-Boigny, c'est vrai. Mais il n'est pas le seul Ouégnin à être connu. Et puis, dans la famille, on a souvent servi nos concitoyens dans différentes institutions dont l'Assemblée nationale.

Mon grand-père paternel a été député. Du côté maternel, ma tante a été députée et maire de la ville de Grand-Bassam et même vice-présidente de l'Assemblée nationale. Je savais donc exactement de quoi retournait le travail parlementaire. En m'engageant, je savais quels étaient mes droits, mes devoirs, mes prérogatives : c'était clair. Je savais exactement ce que j'avais à faire.

MMG : Votre famille a été votre école et vous avez accepté de prendre la relève...

YO : Je suis héritière d'un legs hybride car être membre de cette famille offre certainement des atouts, mais se présente parfois comme un poids qu'il faut assumer. Il ne me laisse pas le droit à l'erreur. Depuis 2011, toutes mes actions, mes messages, mes postures et même mon apparence sont analysés et passés au peigne fin, afin d'y déceler la moindre faille. Néanmoins, j'aime les défis et j'étais consciente que, vu mon héritage, je n'avais pas en terrain conquis.

J'ajouterai que les Ouégnin ne sont pas monochromes sur le plan politique, un de mes oncles a été ministre sous Gbagbo. Aujourd'hui, il dirige un mouvement appelé Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (EDS).

MMG : Pour parler de prospective, quelle est votre offre politique, votre vision d'avenir ?

YO : Sans trop entrer dans les détails, elle est d'une très grande simplicité. En premier : servir la réconciliation.

MMG : Vous parlez de 2011 ?

YO : Oui, mais on y est toujours, car malheureusement, sept ans après la crise postélectorale, nous ne sommes toujours pas réconciliés ! Le premier acte fort que j'ai posé en tant que députée a été d'aller au siège de la « commission Dialogue Vérité et Réconciliation » (CDVR) offrir mon mandat à la réconciliation. Je suis allée voir le président de la CDVR – il est vrai que le siège était à Cocody, ce qui a rendu l'audience facile – et je lui ai dit : « Je viens d'être élue, je suis la plus jeune députée de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, je suis la députée de Cocody, qui est quand même une commune particulière, ne serait-ce que parce que la plupart des autres députés y habitent. » Cocody est une « super commune », si on peut l'appeler ainsi, ne serait-ce que parce que le président de la République, les membres du gouvernement, les principaux leaders de l'opposition, les personnes à la tête de nos institutions, de nos partis politiques, des missions diplomatiques... y résident. Donc je suis allée dire clairement à la CDVR, à son président qui l'incarnerait, mais aussi à tous les vice-présidents et conseillers : « Chaque fois que vous aurez besoin de ma contribution, de ma présence, de mon image, je serai là. » Et je n'ai pas manqué de le faire. J'y suis retournée souvent. J'allais même parfois à l'improviste. Donc d'abord : contribuer à faire de cette réconciliation une réalité.

Ensuite, le deuxième axe, c'est la question de l'espérance, elle concerne les personnes vulnérables, les femmes, les enfants, les jeunes, les plus démunis. Comment est-ce qu'on fait espérer toutes ces personnes-là ? À mon avis, on les fait espérer avec un meilleur accès aux soins de santé, avec une meilleure formation, un meilleur emploi, un meilleur accès aux activités génératrices de revenus. Certaines personnes rêvent de pouvoir tout simplement manger à leur faim tous les jours, de pouvoir dormir sous un toit. Ma politique est donc orientée vers ces fondamentaux : un peuple vaillant, uni, réconcilié, plus optimiste et plein d'espérance.

MMG : D'emblée, vous avez donc situé votre mission dans le double ancrage communal et national ?

YO : Le député ne se limite pas à ses constituants, c'est un élu au mandat non impératif. Sa sphère d'influence s'étend au niveau national. Systématiquement, au cours de mon premier mandat – par exemple à l'occasion de la première fête des mères que j'ai eu à célébrer –, je ne suis pas restée dans ma circonscription,

même si, bien sûr, j'ai accompagné certaines fêtes de quartier : je suis allée à Odienné pour porter un message de paix, de cohésion sociale. Il n'y a pas si longtemps, j'étais invitée dans la commune d'Abobo pour une cérémonie de réconciliation entre deux groupes de jeunes dans le quartier Belleville. Et à chaque fois que j'en ai l'occasion, je me rends dans des localités de l'intérieur telles que Korhogo, Daloa, Divo, et ainsi de suite, toujours animée de cette volonté d'œuvrer à la réduction de cette fracture sociale. Mais cette tâche, je ne pourrai l'accomplir sans le soutien des populations de Cocody.

MMG : De par sa nature de « super commune », Cocody pourrait-elle avoir un effet d'entraînement, de modèle ?

YO : Tout à fait, c'est ce que je lui souhaite et que j'ai d'ailleurs formulé comme vœux pour la nouvelle année 2018. [Citation de la carte] : « [...] Nous saurons toujours impulser la dynamique nécessaire à faire bouger les lignes dans le pays. » Si, ici à Cocody, où nous avons un échantillon de tout ce qu'il y a en Côte d'Ivoire, nous arrivons à travailler ensemble, à nous dépasser ensemble, à nous projeter ensemble dans l'avenir, alors c'est qu'on peut le faire à l'échelle de la Côte d'Ivoire. Nous sommes, à mon avis, un laboratoire.

MMG : Quels sont les éléments qui vous confortent dans cette posture ?

YO : Chaque année, je saisis l'occasion de la présentation de mes vœux aux populations pour attirer leur attention sur le rôle qui est le leur. Elles connaissent les nombreux problèmes qui assaillent notre société et doivent contribuer à les résoudre.

Que peuvent être leurs rôles ? À titre d'illustration, parlons de la décentralisation. Celle-ci a été si mal appliquée dans notre pays qu'elle reste encore un vœu pieux – parent pauvre de toutes les stratégies de développement des gouvernements qui se sont succédés depuis l'indépendance – et on assiste encore, de nos jours, à un fort exode rural. Tout le monde souhaite venir s'installer à Abidjan à la recherche de l'Eldorado. Mais que se passe-t-il ensuite ? Une fois à Abidjan, dès qu'une personne arrive à s'élever socialement, elle aspire à habiter à Cocody. Donc non seulement Abidjan est un rêve, mais Cocody paraît être la faite de ce rêve. Aussi les populations de Cocody ont-elles une lourde responsabilité vis-à-vis de leurs compatriotes.

Mais que pouvons-nous faire pour qu'il y ait plusieurs « Cocody » sur l'ensemble du territoire ? Je suis partisane de beaucoup plus de décentralisation et de déconcentration des pouvoirs. Parfois, j'éprouve une profonde envie que la Côte d'Ivoire calque son développement sur celui d'une république fédérale, avec des cantons, des départements autonomes, chaque région aurait son propre gouvernement, ses propres institutions, ses propres députés. Cela aurait l'avantage de décriper l'attention sur le pouvoir central, contribuerait à rapprocher les élus de leurs populations mais, bien plus, celles-ci se sentiraient

plus concernées par la chose publique. Surtout toute cette jeunesse qui pour l'instant semble un peu blasée.

MMG : Cette jeunesse qui constitue aussi la majorité de l'électorat...

YO : En Côte d'Ivoire, les deux tiers de la population ont moins de 35 ans. Ma jeunesse fut certainement un aspect déterminant au moment de l'élection législative de 2011. Je me serais présentée pour la première fois à 42 ans, je n'aurais peut-être pas eu le même électorat et le même succès. Faut-il ajouter qu'en 2016, alors que je briguais un second mandat, la diversité était devenue un facteur prépondérant de mon message.

Car à Cocody, toutes les ethnies sont représentées et quasiment dans les mêmes proportions. Ceci n'est pas forcément le cas dans d'autres communes, y compris dans le grand Abidjan : on sait plus ou moins quelles sont les ethnies majoritaires à certains endroits. La population de Cocody est forte de sa grande diversité sociale : du plus grand des intellectuels au plus petit des analphabètes. Arriver à comprendre Cocody, à vivre Cocody, à reconnaître l'exceptionnalité de Cocody – ou comme je le disais dans mon slogan de campagne en 2016, « Ici, c'est Cocody » –, c'est réaliser que toute la diversité que l'on peut retrouver en Côte d'Ivoire, on la retrouve à Cocody. C'est un microcosme. On y trouve même des planteurs, des horticulteurs... Des femmes vont cultiver, récolter, vendre au marché, et elles font tout ceci à Cocody. À Dzorogobité – peu de « Cocodiens » savent où se trouve ce quartier (situé dans le voisinage du nouvel hôpital d'Angré) –, il n'y a ni eau courante, ni béton, ni goudron. Mais c'est dans Cocody ! C'est donc une commune pleine de contrastes.

MMG : Capitaliser la diversité est-il central dans votre offre politique ?

YO : Je me plais à rappeler qu'il n'y a de richesse que d'hommes ! La diversité des populations de ce pays est un fabuleux capital.

Rien que dans ma famille paternelle, ce brassage est présent à de nombreux niveaux. Certains de mes oncles sont Ivoirien-Bénois, Ivoirien-Gambiens, Ivoirien-Cap-Verdiens, et puis, même dans les Ivoiriens, il y a des moitiés baoulé, moitiés alladjan, moitiés bété, etc. Sans oublier les époux et les épouses de ceux-ci, compatriotes d'autres régions ou originaires du Sénégal, du Cameroun, de la France, de la Guinée... Et ce schéma se retrouve dans de nombreuses familles ivoiriennes. C'est ce qu'était la Côte d'Ivoire et ce qu'elle devrait toujours être : un modèle d'hospitalité et d'intégration. Une terre d'accueil, de mélanges.

Vox Populi : groupe parlementaire indépendant

MMG : Votre vision est-elle aussi portée par votre groupe parlementaire ? Comment s'est-il constitué ?



Yasmina Ouégnin en campagne. Affiche de campagne de Yasmina Ouégnin (deuxième en partant de la gauche) pour les législatives de 2016, sur laquelle figurent aussi son colistier Philibert Koudougnon (premier à gauche) et leurs suppléants respectifs Marie Jeanne Ahimou et Malick Diabaté. La liste indépendante « Ensemble pour Cocody » expose son programme en image : parité homme-femme ; coopération entre gens du Sud, de l'Ouest et du Nord (le port du chapeau et de la serviette au cou est typique de l'Ouest krou, le port du boubou et de la calotte est typique du Nord malinké et le port du bijou en or peut être associé à l'univers akan) ; richesse du métissage (peau claire de la candidate, tenue nzassa faite d'assemblage de tissus bariolés) ; alliance intergénérationnelle ; écusson avec la colombe et la branche d'olivier, symbole de paix, aux couleurs orange-blanc-vert du drapeau ivoirien.

YO : Nous sommes de plus en plus nombreux à partager cet idéal. C'est le cas de Vox Populi, le groupe parlementaire auquel j'appartiens. Il est constitué de députés d'horizons divers : certains proviennent du RDR, d'autres sont issus du PDCI, il y en a qui sont FPI-tendance Sangaré et même FPI-tendance Affi³. Je suis très fière d'avoir pu travailler à la mise en place d'un tel groupe. Pourquoi ? Parce que bien qu'il y ait toujours eu des groupes parlementaires indépendants, on savait plus ou moins leur obédience. Ce qui est loin d'être le cas pour Vox Populi.

On n'arrivera pas à nous donner une étiquette d'un parti politique, fut-elle souterraine, camouflée, *undercover*. C'est impossible, parce que nous sommes vraiment issus de tous les bords.

MMG : Vous n'avez pas été mis au pas par vos partis respectifs ?

YO : Oui et non. Ceux qui étaient de la tendance Sangaré au moment où ils se sont présentés en indépendants, par exemple, ont été sanctionnés. Moi aussi,

quand je me suis présentée en indépendante, au PDCI, j'ai été sanctionnée. Tous les indépendants du PDCI n'ont pourtant pas été sanctionnés, mais moi, je l'ai été. Il faut croire que ça dépend des gens ou des humeurs. Toujours est-il que quand nous avons été élus, les partis ont cherché à nous réhabiliter ou à renouer avec nous, dans le but qu'on vienne leur offrir la victoire. Il y avait soixante-seize indépendants élus, nous sommes à peine une vingtaine à avoir constitué des groupes parlementaires indépendants. Quoique, contrairement à Vox Populi, les deux autres groupes indépendants forment des blocs proches de leurs partis ou de leurs coalitions d'origine.

MMG : Quelle est la mission, ou la posture particulière, de votre groupe parlementaire à l'Assemblée ?

YO : La réponse est longuement développée dans la déclaration politique de Vox Populi⁴. En résumé : à Vox Populi, on s'est dit une chose simple. D'abord, on ne veut pas trahir la confiance de nos électeurs. Ils ont voté pour des indépendants alors que ces derniers étaient en lice contre des représentants de partis politiques, parfois même de hautes personnalités de partis politiques. Si nos électeurs ont choisi des indépendants, il faudrait ne serait-ce que par honnêteté intellectuelle continuer à être indépendants. Cela a été la première chose. La deuxième chose – qui nous permet, je pense, de fonctionner jusqu'à présent –, c'est qu'on en a marre des intérêts partisans.

Prenez les députés de Vox Populi : le député de Tafiré, dans le Nord ; le député de Kouibly, à l'Ouest ; le député de Tabagne, à l'Est ; le député d'Agboville ou le député de Cocody. Nos populations sont différentes ! À Vox Populi, nous représentons plusieurs ethnies, plusieurs régions, etc. Les grands appareils partisans sont gérés par à peine dix, vingt, trente ou 50 personnes. Mais comment, en étant à Abidjan – qui avec rang de président, qui de secrétaire général, de secrétaire exécutif ou de secrétaire chargé de la mobilisation et du financement du parti –, connaît-on vraiment les réalités de Tabagne, Tafiré ou Kouibly ? Nous assistons actuellement à une crise des partis politiques qui semble être le résultat de la déconnexion entre une poignée de bureaucrates qui se cramponne à l'appareil et la grande majorité des militants de base. Il y a rupture du lien entre, d'une part, la base des citoyens et militants et, de l'autre, l'élite politique actuelle, avachie et atone, qui se complaît dans des avantages et privilèges sans se préoccuper de ceux-là mêmes qui leur confèrent le droit d'être là où ils sont. Des militants finissent par être déçus car ils savent que ce qui leur est imposé par la maison-mère ne pourra pas s'appliquer sur le terrain.

3. Le Front populaire ivoirien (FPI), fondé par Laurent Gbagbo, est divisé en deux tendances depuis 2011 : la tendance d'Aboudramane Sangaré défend la ligne du « Gbagbo ou rien »

et boycotte les élections, la tendance de Pascal Affi N'Guessan se veut plus pragmatique et a participé à certains scrutins.

4. Voir : <https://fr-fr.facebook.com/yasminaouegninofficiel/posts/1307194149374933>.

Vox Populi a donc décidé que les intérêts partisans, ça suffit. Nous avons d'abord à cœur les intérêts de nos populations. À chaque projet de loi, nous faisons une réunion de groupe parlementaire et chacun exprime ses préoccupations d'abord par rapport à sa région, sa zone, son électorat, ses populations, son vécu.

Le député le plus âgé de Vox Populi a, je crois, trente ans de plus que moi. On est un groupe transgénérationnel. On a des chrétiens de plusieurs groupes : catholique, protestant, évangélique. On a des musulmans. On a des Akans, des Guérés, des « Dioulas ». À Vox Populi, on est deux femmes – nous sommes le seul groupe indépendant où il y a deux femmes. Et nous sommes le seul groupe indépendant où il y a deux anciens, c'est-à-dire députés ayant déjà eu un premier mandat. Et on vote avec une liberté qui nous est propre. Elle est simple : ensemble, on discute des lois, on expose nos différents points de vue, on identifie les zones d'ombre, puis on vote en interne. Si la majorité vote « oui », alors la déclaration officielle du groupe sera « oui ». Si la majorité vote « non » alors la déclaration officielle du groupe sera « non ». C'est la consigne de vote : Vox Populi appelle à voter « oui » ou « non ». Ce, après qu'on a échangé sur nos convictions, parce que c'est cela qui manque, le débat. Mais ensuite : pas d'obligation de vote. Un député du groupe qui aurait par exemple levé la main pour dire « non » est mis en minorité. Dans les minutes du débat de l'Assemblée nationale, on dira : « Vox Populi a dit "oui". » Mais ce député qui a dit « non » quand on était en petit comité, il garde le droit de voter « non » en plénière s'il le souhaite.

MMG : Avez-vous l'impression que par-delà votre groupe parlementaire, vous réussissez à impulser une dynamique à l'Assemblée ? Arrivez-vous à convaincre ?

YO : Oui et non. Pourquoi ? En toute franchise. Au moment où nous commençons à créer Vox Populi, nous étions près d'une quinzaine de députés. Et petit à petit, est-ce qu'il y a eu des pressions, je n'en sais rien – moi je n'en subis pas –, est-ce qu'il y a eu des députés qui assistaient à nos débats dans le but d'être « des taupes », des infiltrés ? Je n'en sais rien. Toujours est-il qu'on est passé d'une quinzaine à huit, pour ne pas dire même à sept, alors qu'il faut huit députés pour constituer un groupe. À deux jours du dépôt des dossiers, on n'avait même pas le nombre requis du fait de ces défections. Certains nous ont expliqué les raisons, j'ai trouvé cela très honnête de leur part. Et puis, de toute façon, dans le règlement même de l'Assemblée nationale, au cours d'un mandat, un député peut changer, passer d'un groupe à un autre. Il est absolument libre. Donc, bien évidemment, je n'en veux absolument à personne. Et puis les dynamiques peuvent changer à chaque ouverture de session. Aujourd'hui, Vox Populi est constitué par neuf députés.

Est-ce qu'à Vox Populi on influe, est-ce qu'on impacte ? Je ne saurai le dire. Est-ce qu'on travaille ? Oui, cela va sans dire.

Néanmoins, il arrive parfois que certains députés, qui siègent dans d'autres groupes parlementaires, nous envoient des messages de soutien – « félicitations ! » – ou même des messages d'espoir – « on compte sur vous ». Voilà !

Députation et vie quotidienne

MMG : Comment se structure votre quotidien en période de session parlementaire et hors session ?

YO : Les journées sont longues ! Mon quotidien ? D'abord, il y a les obligations familiales. J'ai une fille qui, à mon premier mandat, avait à peine 3 ans, elle en a maintenant 9. Il y a, de temps à autre, les vaccins, le pédiatre, etc. Et il y a tout le temps les réunions de parents d'élèves, les fêtes de fin d'année, les sorties scolaires où je suis présente. C'est indiscutable. D'ailleurs, la famille, c'est la plus petite entité d'une nation ! Si tu veux être une femme ou un homme politique et que, question vie de famille, tu ne sais pas assurer, pour ton petit cercle qui est fait de ta chair et de ton sang, tu as du mal à gérer, ce n'est pas pour une population beaucoup plus nombreuse, avec qui tu n'auras pas forcément de liens particuliers y compris en termes d'affection, que tu pourras faire quelque chose. Il y a donc cela en priorité dans mon programme. Parfois, il m'arrive d'être en audience et de dire à la personne que je reçois, que je reviens dans une heure, je m'éclipse alors pour aller à la réunion de parents d'élèves et puis je reviens terminer l'audience.

Ensuite, la vie professionnelle. Assureur de formation, cela fait une douzaine d'années que j'ai créé une société de courtage, Avedis. Et vu que j'y travaille encore, certains jours, je passe au cabinet. Je peux y recevoir des assureurs, des clients. Je peux moi-même intervenir sur des règlements de dossiers de sinistre. J'ai de la chance, c'est la même équipe de collaborateurs qui m'accompagne depuis sept ou huit ans, nous sommes tous de la même génération. J'ai fait six ans d'études dans ce domaine alors, depuis le premier jour, j'ai mis en place procédures, étapes, sans oublier logiciels et application mobile... Donc, depuis la maison, je peux même obtenir les chiffres, les données, les dossiers, les *reportings* des employés.

MMG : Cela vous a-t-il appris à gérer les hommes à cette autre échelle intermédiaire qu'est l'entreprise ?

YO : Les gens avec qui j'ai été à l'école ou à la fac vous diront que j'ai toujours été déléguée de classe, j'ai toujours eu plus ou moins cette habitude de travailler en équipe. Je crois que c'est surtout parce que j'aime écouter et que j'aime aider. Amis de classe, camarades ou même voisins n'avaient pas trop de difficultés à venir m'expliquer leurs soucis et problèmes. C'est un point qui serait peut-être, sur le long terme, un défaut, quoique personnellement, je trouve que

c'est le charme de ma nature : je donne des conseils en toute bonne foi et ceci à tout le monde, toutes les fois que je suis sollicitée. C'est-à-dire que je peux parler même à un concurrent (dans le monde des affaires ou dans le milieu politique) avec sincérité et franchise. Parfois, on me dit : « Mais attends, tu fais la passe à l'adversaire ! » Mais, en fait, non, personne n'est mon adversaire. C'est plus fort que moi, je ne peux pas voir quelqu'un foncer droit dans le mur et me taire – surtout après avoir fait des études dans le *risk management* !

MMG : C'est une vision constructive des choses, cette mutualisation des intelligences...

YO : C'est ça, les assurances ! On mutualise pour pouvoir aider. On compense les pertes par la mutualisation. Avant d'être élue députée, j'ai été élue secrétaire générale de l'Association des courtiers de Côte d'Ivoire. Mon mandat est terminé depuis peu.

MMG : Ces deux aspects de votre vie, personnelle et professionnelle, pourraient déjà remplir vos journées !

YO : Effectivement, mais on ne peut pas tout faire tout seul, j'ai donc très vite appris à déléguer. Lorsque je ne peux aller à une cérémonie, je demande à un de mes suppléants de m'y représenter. Ils ont leurs bureaux à ma permanence, ils reçoivent eux aussi les populations. L'esprit d'équipe dont j'ai parlé au niveau de ma société Avedis – faire confiance à ses collaborateurs, être là pour être le dernier recours –, c'est cela que j'ai dupliqué à la permanence.

MMG : Qu'êtes-vous parvenue à dupliquer dans votre permanence ?

YO : Je suis parvenue à susciter l'implication d'Ivoiriens de toutes origines et de tous bords politiques à la cause citoyenne. Toutes ces personnes qui y œuvrent, à mes côtés, sont des bénévoles. Ce sont tous des pères et des mères de famille qui peinent à joindre les deux bouts, faute d'emploi. Bandama, Djénéba, Armel et d'autres : ils ont de jeunes enfants et ont décidé que plutôt que de rester à la maison, à se morfondre devant la télé ou dans les maquis à s'adonner à l'alcool jusqu'à pas d'heure, à jouer aux dames ou je ne sais quoi d'autre, ils allaient poser des actes citoyens... pour leur communauté, pour leurs enfants ! Alors, ils viennent ponctuellement, deux à trois jours dans la semaine, et ce sont eux qui m'aident à organiser les audiences, à saisir les courriers : ce sont eux qui assurent le suivi des tâches quotidiennes. En fait, ils font l'administration de la permanence au *day to day*. Heureusement qu'ils sont là pour m'aider, mais je préférerais tellement qu'ils ne soient pas là et qu'ils aient une activité rémunératrice en lien direct avec leur cursus. Je préférerais tellement arriver un matin et qu'on me dise qu'Alexis n'est pas venu ce matin parce qu'Alexis a été embauché quelque part. En plus de leurs contributions, j'ai de nombreux bienfaiteurs et donateurs, qui peuvent me

dire par exemple : « Madame la députée, pour les célébrations de fin d'année, on va vous offrir cent cadeaux pour des petits garçons, cent cadeaux pour des petites filles, afin que vous puissiez organiser des arbres de Noël à Cocody. » De même, quand, en 2014 et à nouveau en 2018⁵, il y a eu les dramatiques inondations, des éboulements de terrain, des façades qui se sont effondrées, avec des morts, ce sont des citoyens, même non-résidents à Cocody, qui sont venus à cette permanence pour donner des vivres, des non-vivres, des médicaments... et du temps ! On voyait des directeurs de société venir nous aider à trier les vêtements, faire des paquetages. À chaque fois, je rédige un courrier officiel qui remercie ces personnes de leur soutien pour telle ou telle action que j'aurais eu à poser, assorti de photos. Quand je vais faire un don dans une association œuvrant à l'encadrement de personnes handicapées ou dans un établissement scolaire, le responsable écrit également un courrier qui y est annexé. Ces aides extérieures sont inestimables car si je devais, clairement, avec mes émoluments de députée, faire marcher une « baraque » comme celle-ci, je ne pourrai pas. C'est triste à dire mais, en même temps, ça me motive deux fois plus.

MMG : Cela paraît étonnant que vous n'ayez pas de budget de fonctionnement.

YO : L'Assemblée nationale n'a pas de fonds suffisants, ne serait-ce que pour améliorer son mode de fonctionnement. Je le sais, je le dis. Que le PAN [président de l'Assemblée nationale] ne le dise pas, c'est normal. Que les présidents de groupes parlementaires ne le disent pas, c'est possible. Moi, je le dis. On n'a pas d'assistants parlementaires, on n'a pas encore le vote électronique. À l'ère du numérique, on peine même à avoir Internet pendant les séances et, pour obtenir les textes de lois en *softcopy*, c'est la croix et la bannière.

MMG : Comment le comprendre ? Est-ce qu'on vous coupe les ailes ?

YO : On est dans un régime présidentiel fort. Et la dernière Constitution de 2016 l'a rendu encore plus fort. On pourrait même penser que les autres institutions sont aux ordres. Toutefois, par-ci par-là, il y a des empêcheurs de tourner en rond, comme moi, ou des lanceurs d'alerte, comme moi, qui veillent à ce que cette séparation des pouvoirs se ressente dans la pratique.

MMG : Votre force, c'est de miser sur l'action de proximité. Nul ne pourra d'ailleurs nier votre popularité.

YO : C'est que les populations sont sympas ! Pas seulement de Cocody, les populations ivoiriennes sont sympas.

5. Dans la nuit du lundi 18 au mardi 19 juin 2018, des inondations liées aux graves intempéries ont endeuillées, une vingtaine de familles (18 pour le district d'Abidjan et 2 en province), ainsi que d'importants dégâts matériels.

Est-ce que vous savez que, parfois, dans la salle d'attente de la permanence, je reçois des gens qui viennent de Lakota, de Duékoué, de Sépikaha. Et ils ne viennent quasiment jamais les mains vides. Je repars très souvent à la maison les bras chargés de vivres, de tenues africaines, de beurre de karité... Quand on me demande : « Madame la députée, est-ce que vous pouvez venir demain avec une glacière ? » « Avec une glacière ? » « Oui. » « Mais pour quoi faire ? » « Venez seulement avec une glacière. » J'arrive donc avec une glacière et on m'offre un poisson qui est tellement énorme qu'il ne rentre pas dans la glacière... Franchement, c'est touchant ! Les gens donnent ce qu'ils peuvent. Mais ils ne donneraient pas s'ils n'en avaient pas envie, s'ils le font, c'est de bon cœur. Ce sont des marques d'attention, voire d'affection, qui font plaisir. Je suis véritablement bichonnée par les populations !

MMG : Votre popularité ne vous donne-t-elle pas de la légitimité pour faire bouger les lignes que ce soit au sein de votre parti ou à l'Assemblée, pour mettre de côté les intérêts partisans et mettre le développement des populations au cœur de l'action politique ?

YO : Je fais ma part. Et je n'ai pas réintégré le parti ! Je suis effectivement – je vais faire un néologisme – « dé-suspendue ». Mais bon, personnellement, cela ne m'intéresse pas de retourner m'asseoir, tous les jours, à des réunions, au sein de la Maison du Parti, où je sais que même si ma voix est entendue et même si ce que je dis est partagé par un grand nombre, personne n'aura le courage de se lever quand je me lèverai, de défendre les populations avec moi. Donc je fais ce que j'ai à faire aux côtés des populations, je le fais de mon mieux, je m'arrange pour que mon mieux soit le meilleur possible, en veillant à toujours protéger leurs intérêts. Ce sont eux mon essentiel.

MMG : Pour revenir à vos activités quotidiennes, comment sont-elles affectées par le rythme des sessions parlementaires ?

YO : La permanence est ouverte aux populations tous les après-midi du lundi au vendredi. On reçoit tous les demandeurs d'audience, qu'ils aient été annoncés ou pas. Tant qu'il y a du monde dans la salle d'attente, on est là. Il y a des jours où on part à 16 heures, d'autres à 21 h 30. L'un de mes suppléants vient le lundi, l'autre le mercredi. Moi, le mardi et le jeudi. Le jour où je n'y suis pas, sauf urgence, c'est le vendredi. Pour plusieurs raisons. D'abord : en tant que députée, le travail de représentation, c'est souvent le week-end. C'est le week-end qu'il y a des activités dans les quartiers, des cérémonies, des galas, des conférences... Donc, en fait, samedi-dimanche, on est souvent en train de travailler. Aussi, j'aime avoir le vendredi pour moi. Cela me permet de faire mon marché, de passer récupérer la petite à l'école, de discuter avec les instituteurs. Le vendredi, il est rare que je sois à mes bureaux de courtage en Zone 4 ou à la permanence à Cocody. C'est le jour où je rends visite à des amis, où je vais chez la coiffeuse... Bref, c'est mon *day-off*.

MMG : Votre sas de respiration personnelle...

YO : Oui. Il faut quand même se souvenir qu'on n'est pas des machines et souffler de temps en temps. Ceci dit, je suis toujours en mouvement ! Quoique plus relax, je me promène en claquettes : pas besoin d'être maquillée ou sur des talons, cela est aussi une forme de repos.

MMG : La division de l'année parlementaire en périodes de session et hors session n'apparaît pas vraiment structurante.

YO : Non. D'abord parce qu'avec la nouvelle constitution notre session dure désormais neuf mois. Avant 2017, nous avions deux sessions d'une durée de trois mois, à savoir de mai à juillet, puis d'octobre à décembre. Maintenant c'est d'avril à décembre. C'est une des choses qui m'a gênée dans la nouvelle constitution. Pourquoi ? C'est simple, il ne faut pas se mettre dans la peau du député de Cocody ou d'Abidjan, mais considérer qu'il y a des députés qui vivent à huit cents kilomètres de l'Assemblée. Je vous donne le cas d'un député de Vox Populi. Il n'a pas de maison à Abidjan. Quand il vient pour les périodes de session, il habite chez des amis, des parents. Il repart ensuite à l'intérieur, dans sa circonscription. Il revient, il repart. Donc l'alternance des trois mois – trois mois de session, trois mois d'inactivité – permettait à ces députés d'être dans leurs régions pendant six mois dans l'année s'ils le souhaitaient. C'était très important. Mais en 2017, avec la nouvelle constitution, on a eu l'unique session de neuf mois. Pourtant, dès sa mise en place, il s'est passé plus de deux mois pendant lesquels on n'a pas travaillé, ils correspondent à l'ancienne période de trois mois. Parce que quand le gouvernement est en vacances, l'Assemblée ne se réunit pas. Aucun commissaire du gouvernement ne vient pour débattre. Alors, cela aurait été plus simple de maintenir l'ancien rythme des sessions. On n'a pas travaillé, mais en même temps, on était d'astreinte. On n'osait pas voyager parce qu'on ne savait pas si le lendemain, on n'allait pas être convoqués – il arrive qu'on soit informé la veille pour le lendemain !

Vox Populi et les questions orales à l'Assemblée

MMG : Pourrait-on revenir sur certains de vos combats personnels à l'Assemblée, je pense notamment aux discussions sur le code de la famille ou sur la Constitution, pas forcément en terme de résultats, mais en terme de réflexion et mobilisation ?

YO : En toute honnêteté, par respect pour la démocratie, je pars du principe qu'une fois qu'une loi est « votée » – c'est-à-dire que la majorité l'a adoptée –, je ne pinaille plus sur les détails. Les lois sont dynamiques. Si, régulièrement, il y a des modifications d'articles, c'est bien que tout peut toujours être amendé.

Mais je peux vous dire qu'au sein de Vox Populi, l'année 2017 a été une belle année. Parce que notre groupe parlementaire a été le seul à déposer des questions orales. On en a présenté trois sur les quatre – une ayant été encore une fois reportée *sine die*. Vox Populi a aussi fait passer huit des dix amendements qu'il a proposés. Cela relève de l'exploit, croyez-moi.

MMG : Quelles étaient ces questions ?

YO : On en a déposé quatre. Au mois d'avril, on a déposé deux questions. La première concernait les infrastructures routières et leur état de déliquescence désolante. La deuxième portait sur la crise du prix des matières premières, cacao notamment, crise qui avait engendré des grèves et l'emprisonnement de paysans. Déposées en avril, les questions n'ont été programmées qu'à la mi-juillet. Et la veille du jour prévu, on a reçu un message nous disant que, finalement, elles étaient reportées.

MMG : Elles ont été censurées ou c'était de la désorganisation ?

YO : Je ne saurais dire si elles ont été censurées. Mais si cela en a donné l'impression, ce n'est pas tant parce qu'elles venaient de Vox Populi que parce que le gouvernement ivoirien n'a pas l'habitude de rendre des comptes.

Entre-temps, au mois de septembre, nous avons déposé deux autres questions. Une sur la crise qui avait eu lieu à la rentrée scolaire – des étudiants



Photo de couverture du compte public Facebook de Yasmina Ouégnin, postée le 31 janvier 2018, où l'on voit la députée, accroupie, en jean, t-shirt et tapettes, discuter avec un modeste artisan assis à même le sol, en extérieur. Cette image parle de la politique de proximité que défend la députée, qui affiche aller à la rencontre et être à l'écoute des Ivoiriens, en se mettant au niveau même des plus humbles.

Photo de Yasmina Ouégnin.

avaient été emprisonnés. La deuxième sur le phénomène qu'on appelle les « microbes », c'est-à-dire ces jeunes dits en conflit avec la loi, source d'une nouvelle forme d'insécurité urbaine. Cette dernière, après plusieurs reports a pu être présentée le 4 juin 2018, tandis que l'autre reste toujours pendante. Ces deux questions ont été déposées, elles ont été programmées en urgence en octobre – ce qui était déjà un miracle en soi – et elles ont encore été décalées la veille. Sans raison.

MMG : Qui décide des reports ?

YO : C'est le gouvernement. Le calendrier des ministres ne leur permet pas de venir, donc il est proposé de reporter à une date ultérieure.

Finale­ment, les deux premières questions, celles d'avril, ont été reprises et pré­sentées au mois de décembre. Il aura donc fallu neuf mois pour que des questions orales passent à l'Assemblée nationale.

MMG : Avez-vous été satisfaite de la tenue des débats autour de ces questions ? Les journalistes y ont-ils assisté ?

YO : Depuis 2010, les débats à l'Assemblée nationale ne passent plus en direct à la télévision. Il y a donc très peu de journalistes et, plus largement, très peu de communication sur ce qui se passe vraiment à l'Assemblée. Moi, pour pallier, j'ai très vite opté pour les réseaux sociaux. J'ai ma page Facebook qui me permet d'informer mes constituants au jour le jour sur mes rencontres, mes prises de position, mes activités de représentation. Mes populations étant très connectées, les informations passent. Mais, pour un député de l'intérieur, ce n'est pas aussi évident de communiquer en temps réel sur ce qu'il fait quand il est à Abidjan.

L'avenir se construit aujourd'hui

MMG : La perspective de la mise sur pied d'un Sénat va-t-elle changer la donne pour l'Assemblée ?

YO : Comme je vous le disais, la modernisation de la vie politique et démocratique peut se modifier en fonction des contingences de l'heure, je n'ai donc pas de souci avec la création d'un Sénat. Cependant, ce que j'aurais souhaité, c'est que l'on parvienne d'abord à l'utilisation efficiente des institutions déjà existantes. Il importait d'améliorer leurs conditions de fonctionnement, de leur permettre d'exercer sans contrainte, conformément à leurs missions inscrites dans la Loi fondamentale, avant même d'envisager d'en mettre en place de nouvelles. En somme, que l'on ait épuisé toutes les possibilités qu'elles offrent avant de songer à mettre en place quoi que ce soit d'autre...

MMG : Pour revenir à la Loi fondamentale : le fait qu'il y ait eu si peu de temps de débats autour du projet de nouvelle constitution a surpris certains observateurs.

YO : Je veux bien le croire. Pour vous donner un petit exemple, au cours de mon premier mandat, chaque texte déposé à l'Assemblée était étudié en quinze jours minimum. La Constitution, la Loi fondamentale, nous avons dû, hélas, l'examiner en cinq jours. Et si je veux être plus précise, je dirais même en trois jours parce que sur les cinq jours, il y a eu des jours de week-end. À croire qu'elle n'est pas plus importante qu'une loi ordinaire... Je pars du principe que, vu que certains hommes politiques avaient dénoncé la Constitution de 2000 et vu tout ce que cela nous a coûté par la suite comme crises socio-politiques, militaires et économiques – parce que tout le monde a été impacté, d'une manière ou d'une autre –, je pense qu'il aurait fallu une Constitution vraiment tournée vers l'avenir. Pourtant, à mon entendement et à mon humble avis, il y a encore trop de clauses confligènes dans cette nouvelle constitution ; elles peuvent encore créer des problèmes. Il aurait été peut-être plus simple de garder l'ancienne et de changer les deux ou trois articles problématiques que d'en faire une nouvelle dans laquelle il faudra peut-être changer dix articles dans dix ou quinze ans.

MMG : L'actualité des partis politiques, et notamment de la coalition au pouvoir, semble dangereusement mouvementée depuis de longs mois. Cela a-t-il un impact sur la vie parlementaire ?

YO : Nous sommes en 2018. Si l'on devait produire un cliché, à l'instant T, de l'atmosphère politique ivoirienne, on pourrait dire que tout le monde a les yeux fixés sur la prochaine échéance présidentielle de 2020. Mais je ne fais pas partie de ce monde-là : je n'ai pas de date dans ma ligne de mire. D'abord, parce qu'entre maintenant et octobre 2020, beaucoup de choses peuvent se passer. Notre existence est dynamique, la vie politique encore plus. Ensuite, l'horizon 2020 est, en ce qui me concerne, une vision à court terme. Quand je me suis engagée politiquement, je n'étais pas forcément dans des plans quinquennaux mais plutôt dans une vision sur le long terme. Se mettre au service de son pays, c'est comme porter un enfant, c'est long. C'est un processus. Ma carrière durera peut-être dix ou trente ans. Mais que ce soit dix ou trente ans, je ne serai pas toujours au même poste, en train de faire la même chose. Sinon, j'aurais échoué. Si dans trente ans vous revenez me voir, moi qui ai été élue pour la première fois à 32 ans, et que je suis exactement au même poste à 62 ans, c'est que j'aurais échoué à faire accepter mon offre politique.

MMG : Vous parlez de renouvellement générationnel ?

YO : Tout à fait ! C'est pour cela qu'il faut mettre avant tout l'accent sur la formation politique et la formation au débat démocratique.

En Europe, la formation des militants est communément appelée « universités d'été ». Ces initiatives, si elles étaient prises sous nos tropiques, devraient permettre de former notre jeunesse aux valeurs citoyennes et à un engagement politique libre et libéré.

L'éducation civique et morale a été pendant longtemps retirée des programmes scolaires, ce n'est que depuis quelques années qu'on recommence à faire le salut aux couleurs, par exemple. Il faut que l'amour de la patrie et les gestes qui y sont associés reviennent et soient vulgarisés. À partir du moment où l'on sera assuré de l'enracinement de ces fondamentaux – valeurs, esprit patriotique, devoir de reddition, etc. –, on aura moins peur de la succession des générations, car on aura bâti une société civile forte, non encartée, et une opinion publique qui compte et qui sanctionne.

MMG : Cet horizon étant encore lointain, comment entrevoyez-vous l'échéance présidentielle à venir ?

YO : La Côte d'Ivoire de 2020 ressemblera au pays que nos habitudes, bonnes ou mauvaises, auront contribué à modeler. Dans trois ans, elle sera soit le fruit des efforts et du service consentis par tous, dès aujourd'hui, soit une énorme dette sociale due aux manquements répétés à nos obligations de justice, d'équité sociale et de solidarité active. Avec toutes les mutations politiques que nous avons pu observer dernièrement dans la sphère politique ivoirienne, l'an 2020 sera effectivement une année électorale charnière pour l'avenir du pays. Néanmoins, j'ai foi que nos dirigeants auront retenu les leçons des crises précédentes et sauront faire primer l'intérêt supérieur de la nation sur leurs propres agendas. Ayons toujours en mémoire que tout acte que nous aurons à poser individuellement aura des répercussions nationales.